

**Jean BRIANE** ✱

Membre Honoraire du Parlement

Membre Honoraire des Assemblées de l'Union de l'Europe Occidentale et du Conseil de l'Europe

Ancien Député de l'Aveyron

7, place de la Cité - 12000 RODEZ

Tél. et Fax : 05 65 67 02 07 - e-mail : jeanbriane.mhp@wanadoo.fr

## HARO sur « la double heure d'été »!!!

Dans moins d'un mois, nous revoilà avec « la double heure d'été ». Il sera de nouveau midi à quatorze heures!

Au grand dam de millions de françaises et de français, mais aussi d'Européens puisque quatre autres pays en Europe: La Belgique, Le Luxembourg, les Pays Bas et l'Espagne sont soumis au même régime de « double heure d'été »...

Alors que dans les autres pays européens et autour de la planète Terre, l'heure d'été ne dépasse, nulle part, une heure d'avance par rapport à l'heure du méridien,

Depuis 1976, c'est à dire depuis plus de trente ans, le pouvoir en France, nous fait subir cette imposture!

Car imposture il y a! :

- parce que les prétendues économies d'énergies invoquées ne sont qu'un leurre.
- parce que a été volontairement occulté le fait qu'en 1976, nous avons une heure légale déjà en avance d'une heure sur l'heure du méridien d'ou l'expression « double heure d'été ».
- contrairement à ce que semblent croire certains technocrates et « grands commis » de l'Etat, les nécessaires économies d'énergies ne peuvent résulter que de l'attitude volontaire individuelle et collective des citoyens et des choix qui leur appartiennent pour consommer raisonnablement l'énergie et en éviter le gaspillage qui se produit de nos jours trop souvent hélas! D'une manière inconsidérée et inconsciente.

Jamais la manipulation des aiguilles, des horloges ne pourra avoir quelque effet sur le système solaire qui régle la vie sur notre planète et sur le rythme circadien qui module les fonctions physiologiques du corps et le comportement de l'être vivant et donc de toute personne humaine.

Les associations qui se sont créés pour s'opposer à la "double heure d'été" aux inconvénients multiples pour les personnes et pour la société n'ont pas encore réussi à obtenir du gouvernement, seul responsable de cette mesure inique, qu'il y renonce. Définitivement, parce que « la double heure d'été » porte atteinte à la liberté et au droit des personnes de vivre à l'heure de leur méridien, à la santé et au bien être des gens. Par ailleurs, elle a des conséquences néfastes sur l'environnement.

Les associations n'ont pas réussi à convaincre les technocrates de l'Etat et le gouvernement que le choix de « la double heure d'été » est une erreur majeure. D'ailleurs récemment un scientifique suisse ne l'a t'il pas qualifié de "bêtise du 20<sup>ème</sup> siècle".

L'ACED, la MERIDIENNE, le RASSEMBLEMENT pour le respect des fuseaux horaires en Europe - nouvelle appellation souhaité du « Rassemblement Européens pour le Respect des Fuseaux Horaires des Temps Universel Coordonnées » doivent s'unir dans l'action pour convaincre gouvernement, parlement, médias, corps médical, familles, opinion publique, des effets néfastes graves de la « double heure d'été » et de l'urgence d'y mettre un terme. Définitivement.